



ANTI-HUMIDITÉ

PROTECTION CONTRE L'HUMIDITÉ

INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR

DÉFINITION TECHNIQUE.

Sous-couche prête à l'emploi en phase aqueuse à appliquer sur tous fonds humides en intérieur et extérieur afin de les rendre aptes à recevoir tous types de produits : enduit de rebouchage, de dégrossissage ou de lissage, enduit ciment.

ANTI-HUMIDITÉ permet le traitement des murs humides et protège contre l'humidité venant de l'intérieur et de l'extérieur.

COMPOSITION ET ASPECT.

Résine en émulsion à haute résistance à l'eau, carbonate de calcium, agent de rhéologie et divers adjuvants. La pâte est de consistance liquide et de couleur blanche.

SUPPORTS ADMIS.

MURS ET PLAFONDS EN INTÉRIEUR :

- Plaques de plâtre.
- Briques.
- Béton cellulaire.
- Béton
- Panneaux de particules.
- Bois.

MURS EXTÉRIEUR :

- Agglos.
- Ciment.
- Béton cellulaire.

REVÊTEMENTS.

- Papier peint.
- Peinture
- Revêtement mural.
- Tous types d'enduits (enduits de rebouchage, de dégrossissage, de lissage ou enduit ciment).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.

- Extrait sec : 58 %.
- Densité de la pâte : 1,5.
- pH : 7.

CONDITIONNEMENTS.

Seau de 5 kg sur palette houscée.

STOCKAGE.

6 mois à l'abri du froid et des fortes chaleurs en emballage d'origine non entamé.

MISE EN ŒUVRE

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI.

Ne pas appliquer par température inférieure à 8°C. ANTI-HUMIDITÉ ne constitue pas un système d'étanchéité. En intérieur, ventiler les pièces afin de sécher au mieux les surfaces à traiter. Ne pas appliquer en piscine ou sur toute surface immergée.

PRÉPARATION DES SUPPORTS AVANT LA POSE.

Les supports en intérieur doivent être conformes au DTU 59.1 c'est-à-dire propres, secs, dépoussiérés, durs et exempts de toute trace d'agent séparateur.

Gratter les peintures écaillées, décoller les vieux papiers peints, dépoussiérer. Le support peut être humide, mais non suintant, exempt d'huile.

Si des moisissures persistent, effectuer un traitement fongicide avant d'appliquer ANTI-HUMIDITÉ.

APPLICATION.

Un ajout d'eau est possible dans la limite de 5%. S'applique en deux couches croisées, au rouleau, à la brosse ou au pistolet. Dans tous les cas, s'assurer que la 1^{ère} couche soit sèche avant d'appliquer la 2^e. Nettoyage des outils à l'eau.

TEMPS DE SÉCHAGE.

Environ 3 à 4 heures en fonction du support et des conditions ambiantes.

Avant la pose de revêtements muraux, papiers peints ou mise en peinture, s'assurer que ANTI-HUMIDITÉ soit bien sec.

CONSOMMATION. Environ 200 g/m².

SOUS-COUCHE POUR TOUS FONDS HUMIDES

ANTI-HUMIDITÉ est une sous-couche prête à l'emploi, à utiliser sur tous les fonds humides, extérieurs et intérieurs.

Elle les rend ainsi aptes à recevoir tout type de revêtements.

AVANTAGES

- Élimination des remontées occasionnelles d'humidité.
- Bon pouvoir opacifiant.

CONSEILS DE POSE

Si votre support est tendre ou farineux, appliquez ANTI-HUMIDITÉ en deux couches, la première étant diluée à 20 % d'eau.



Directive COV 2004/42/CE. Valeur limite UE pour ce produit (cat A/g) : 30 g/l. (2010).

Ce produit contient maximum 1 g/l.